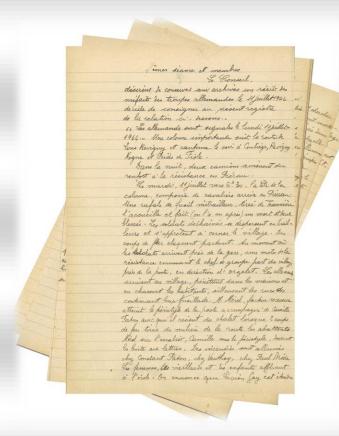
Séance du Conseil Municipal de Dompierre du 24 Septembre 1944





Présents Armand Martin, maire; Paul Gaillard, Henri Berger, Gaston Bride, Jules Cabut, Henri Faton et Albert Fieux.

Le Conseil désireux de conserver aux archives un récit des méfaits des troupes allemandes le 11 juillet 1944 décide de consigner au présent registre de la relation ci-dessous

Les Allemands sont signalés le lundi 10 juillet 1944. Une colonne importante suit la route de Lons Revigny et cantonne le soir à Conliège Revigny Nogna et Poids de Fiole. Dans la nuit, deux camions amènent du renfort à la résistance en Prérau.

Le mardi 11 juillet vers 5h30 la tête de la colonne, composée de cavaliers arrive en Prérau. Une rafale de fusil mitrailleur tirée de Tessonnière l'accueille et fait (on l'a su après) un mort et deux blessés. Les soldats déchainés se dispersent en tirailleurs et s'apprêtent à cerner le village. Des coups de feu claquent partout. Au moment où les soldats arrivent près de la gare, une moto de la résistance emmenant le chef de groupe part du village près de la poste, en direction d'Orgelet.

Les Allemands arrivent au village, pénètrent dans les maisons et en chassent les habitants, sillonnent les rues en continuant leur fusillade. M Mérel facteur receveur atteint le péristyle de la poste accompagné de Camille Faton avec qui il revient du chalet lorsque 2 coups de feu tirés du milieu de la route les abattent. Mérel sur l'escalier, Camille sous le péristyle, devant la boite aux lettres. Des incendies sont

allumés chez Constant Faton, chez Vauthey, chez Paul Bride. Les femmes, les vieillards et les enfants affluent à l'école.

On annonce que Lucien Gay est étendu près de la place.

D'autres incendies sont allumés. Chez Gros, chez Ernest Faton, Futin et Chapuis. Les coups de feu continuent de claquer. M le curé qui allait commencer sa messe sort sur le seuil de l'église et interpelle des sous officiers dont l'un le rabroue un autre le comprend et laisse vaquer à travers le village. La petite Colette Vernier est restée dans la maison en flamme

Son père l'apprend, il se dirige vers l'immeuble et est tué d'un coup de fusil au pied des marches de la poste. Mme Vernier est en classe avec un bras fracassé par des balles et perd beaucoup de sang. Des gens arrivent en chemise à l'école, le groupement de la population continue, coups de crosses de poings pleuvent sur les gens. Les hommes sont rassemblés près du pignon de Lucien Gay, les femmes sont conduites plus loin que la scierie. Entre temps M Le Curé se rend chez Henri Bride, il sort une paillasse enflammée avec Angèle et trouve Ernestine étendue, la tête fracassée.

Au groupe des hommes on trie les jeunes qui sont tirés à part (près de trente) puis 6 moins jeunes à coté. » suivez- nous » dit-on aux jeunes. Quelques soldats les emmènent en file dans la cour de M. Vauchez. « Viens ici dit-on à René Faton qu'on ramène sur la route pour le questionner au sujet des terroristes et du maire. Puis deux bourreaux se mettent à fusiller la file des victimes. Gros tombe le premier.

M Voisin montre ses papiers de rapatrié et est renvoyé avec un billet mentionnant liberté.

A ce moment une partie de cette cible vivante s'enfuit par le fonds de la cour tandis que le massacre continue. Roger et Dédé Bride, Clovis Grivez, Tréand, Golfier, Dutour, Léon Moullet tombent. Berthucat choit avec son voisin sans être atteint. Maurice Jouhand, un biceps traversé et le cuir chevelu puis Henri Cabut, ceux du péristyle. Il faut chercher dans les jardins pour trouver ceux qui sont morts en fuyant. Enfin vingt corps sont alignés dans la salle. Celui d'Ernestine Bride est laissé chez elle. On s'affaire après les blessés et les maisons en flamme. Des averses violentes entravent le travail. Des équipes de secours arrivent bientôt de Présilly Marnezia Mérona Alièze tandis que continue à travers le village le défilé des camions chargés de soldats au casque couvert de feuillage.

Il faut préparer l'enterrement, fosses cercueils. Ceux-ci sont fabriqués à la scierie par une équipe dirigée par M. Pavat de Poids de Fiole et Garnier d'Alièze. Les fosses sont creusées par une équipe des villages voisins. 7 fosses individuelles et une vaste fosse pour 14 victimes.

Le mercredi soir onze corps sont mis en bière, les autres le sont le jeudi matin. Il est près de 10 heures quand ce travail est terminé.

Leurs obsèques émouvantes ont lieu le jeudi 13 juillet à 10h30. Tous les cercueils sauf celui de Michel Gaillard sont portés à l'église. La cérémonie se déroule comme pour l'enterrement de Michel (levée du corps, service, conduite au cimetière) On évalue à 500 personnes l'assistance venue leur rendre hommage. Les cercueils sont portés au cimetière où l'inhumation dure jusqu'à 2 heures.

Le conseil tient à signaler le dévouement de l'abbé Chapelotte, curé, de M. Pelletier instituteur et de M. Geinoz fromager qui au cours de ces tragiques journées ont fait tout leur possible pour l'organisation du travail des secours.